Première année N° 40 Dimanche 30 octobre 1864

LE SAUVEUR DES PEUPLES

PROPAGATEUR DE L'UNITÉ FRATERNELLE

PAR LE SPIRITISME

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Bureaux à Bordeaux, cours d'Aquitaine, 57

Dépôts : à Bordeaux, chez les principaux libraires et à Paris, chez LEDOYEN, libraire, 31, Galerie d'Orléans, Palais-Royal.

DIRECTEUR-GÉRANT : A. LEFRAISE

ABONNEMENTS

Bordeaux (ville).—Un an.... 6 fr.
Départements et Algérie.... 7 fr.
Etranger continental........ 10 fr.
Amérique, pays d'outre-mer. 14 fr.
Bordeaux (ville).—Six mois. 3 fr. 50
Départements et Algérie... 4 fr.

Les abonnements se paient d'avance dans les bureaux ou en mandats sur la poste au nom du directeur-gérant.

Les abonnements partent du 1er février et du 1er août.

Aux personnes qui s'abonnent dans le courant de l'année, on envoie les numéros parus.

Un numéro séparé, pris au bureau, 10 c.; hors du bureau, 15 c.; par la poste, 20 c.

AVIS

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

Les communications ou articles de fond envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le Spiritisme, lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

CHARITÉ
Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
(Matthieu, XXII, v. 39.)

FRATERNITÉ UNIVERSELLE
Que tous ne soient qu'un.
(Jean, XVII, v. 21.)

VÉRITÉ
Je suis le chemin, la vérité et la vie.
(Jean, XIV, v. 6.)

DE L'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE

(*Suite*. — Voir le n. 53.)

Nous avons montré dans nos premiers articles réfutant le dogme fondamental de l'Eglise de Rome que, malgré l'*unité* qu'elle prétend être aussi l'un de ses apanages, elle est encore de nos jours divisée en trois camps : les ultramontains, les gallicans et les romanistes.

Les premiers, les ultramontains, pour lesquels l'autorité réside dans le Pape seul, sont obligés, par une conséquence forcée de leurs principes, d'admettre comme vraies, d'une manière absolue, les singulières propositions qui suivent :

Première proposition. — Un homme, essentiellement faillible par sa nature lorsqu'il parle comme simple particulier, devient infaillible lorsqu'il prononce comme docteur.

Et cependant, il faut remarquer que, lors de la première difficulté d'interprétation qui s'éleva entre les premiers chrétiens, les apôtres et les anciens s'assemblèrent pour examiner la question, et que Pierre déclara lui-même que les *autres apôtres et les anciens étaient ses égaux, qu'il n'y avait aucune différence entre eux et lui* (1).

En outre, lorsque Pierre (Céphas) vint à Antioche, où il favorisait par sa conduite la prétention de ceux qui voulaient obliger les Gentils à observer la loi mosaïque, Saint Paul a dit (2) *qu'il lui résista en face, parce qu'il était répréhensible et qu'il ne marchait pas droit à la vérité de l'Evangile.*

Saint Paul croyait donc, dit l'abbé Dupin à ce sujet (3), que Saint Pierre était répréhensible, qu'il pouvait se tromper, qu'il pouvait s'écarter de la voie droite de l'Evangile. Pierre souffrit d'être repris ; il n'allégua point qu'il était infaillible; les autres apôtres et fidèles, bien loin d'approuver la conduite de Saint Pierre, se rendirent aux remontrances de Saint Paul, et Pierre même céda à ses raisons. C'est une preuve que Pierre n'était pas infaillible dans son jugement sur des points de religion; qu'il pouvait se tromper, et qu'il s'était trompé en cette occasion. Il reproche au premier anneau auquel se rattache la papauté, de dissimuler ses actes et d'avoir, par son exemple, entraîné certains de ses disciples eux-mêmes à se conduire, comme lui, d'une manière dissimulée.

(1) *Actes des Apôtres*, ch. XV, v. 7 et suiv.
(2) *Ép. aux Galath.*, ch. II, v. 11 et suiv.
(3) *Traité sur la puissance ecclésiastique et temporelle.*

Ce n'est pas d'aujourd'hui, dit encore l'auteur précité, que l'on s'est servi de cette preuve pour montrer qu'aucun évêque, pas plus celui de Rome que d'ailleurs, n'est infaillible. Saint Augustin le répète plusieurs fois dans ses ouvrages contre les Donatistes. Saint Cyprien, pour lui, a autant d'autorité que Saint Pierre. « Saint Pierre, dit-il (1), a failli le premier et a été repris par Saint Paul, qui était venu après lui. A combien plus forte raison doit-on préférer ce qui est réglé par une ordonnance de l'Eglise universelle à l'autorité d'un seul évêque ou d'un concile de province. »

Nous remarquerons, en passant, que Saint Augustin, en parlant des conciles généraux ou œcuméniques de l'Eglise universelle, ne dit point que leurs décisions sont infaillibles, mais qu'elles ont plus d'autorité; que la meilleure garantie que les hommes puissent se procurer, c'est de s'éclairer sur une question douteuse par les discussions d'une assemblée délibérante.

Deuxième proposition. — Il faut admettre que Dieu se sert pour instrument de manifestation de sa bonté, de sa justice, de sa sainteté, d'un homme perdu de débauches comme Sergius III, élevé au souverain pontificat par les intrigues de Marosie, sa concubine, de laquelle il eut un fils, élu pape lui-même, sous le nom de Jean X; d'un bon berger comme Sixte IV, qui fit entr'égorger ses brebis dans une affreuse guerre civile qu'il avait lui-même suscitée, et auquel on reproche encore des fondations d'un ordre peu moral; d'un être souillé de tous les crimes, et qui cependant a conservé jusqu'à sa mort, entre ses mains, les clefs du paradis, Alexandre VI (Borgia), qui, après avoir acheté les suffrages des cardinaux, ses collègues, s'assit sur le trône pontifical, empoisonna les princes ses voisins, afin de disposer de leurs couronnes au profit des quatre bâtards que lui donna Vanozza, sa concubine.

Messieurs les ultramontains admettent quand même que ces êtres qui ont taché de boue et de sang la pureté de l'enseignement du Christ, sont les représentants de Dieu sur la terre. La raison humaine, la plus humble, la moins développée, ne repousse-t-elle pas la monstruosité de cette proposition, admise pourtant comme une vérité de principe par l'ultramontanisme.

Troisième proposition. — Le Saint-Esprit qui, d'après l'Ecri-

(1) Saint Augustin, lib. 2. — Baptismo, cap. I, v. 2.

ture, n'habite que dans le cœur de ses fidèles, est forcé de résider dans celui de l'évêque de Rome.

L'histoire vient encore contrarier cette proposition, et d'abord on reconnaîtra bien que si les Papes étaient infaillibles, personne ne pourrait en être plus certain qu'eux-mêmes. Cependant, il en est un grand nombre qui ont confessé qu'ils étaient eux aussi sujets à l'erreur comme les autres hommes. Nous en citerons seulement quelques-uns. Il ne faut pas, du reste, tant de preuves; si nous prouvions que l'un d'eux s'est reconnu faillible, cela suffirait pour démontrer la faillibilité des autres.

Dans les mémoires de Castelnau, au sujet de la question de la nullité du mariage de François de Montmorency avec Jeanne de Piennes, agitée dans un consistoire tenu en 1517, on trouve la déclaration suivante faite par le pape Paul IV à ce consistoire, auquel assistait Jean de La Haie, docteur en théologie de Paris : « Ne vous arrêtez point, dit ce pape, aux exemples de mes prédécesseurs, ni à ce qu'ils ont fait, car je ne les veux suivre qu'en tant que l'autorité de l'Ecriture sainte et les raisons des théologiens se trouveront le permettre. Je ne doute point, ajoute-t-il, que nous ne soyons sujets à l'erreur, non seulement en cela, mais aussi en plusieurs autres sortes de choses, et cependant nous ne sommes pas condamnables, parce que Dieu gouverne son Eglise en telle manière *qu'il lui cache, pendant un certain temps, des choses qu'il lui découvre en un autre.* »

Le pape Adrien VI, alors qu'il n'était encore que théologien à Louvain, dans son *Commentaire sur le 4e livre du Maître des Sentences*, art. 4, décide nettement que les papes ne sont pas infaillibles. Voici en quels termes il s'exprime :

« Je dis que si par l'Eglise romaine on entend son chef, c'est-à-dire le Souverain Pontife, il est certain qu'il peut errer, même dans les choses qui regardent la foi, en enseignant une hérésie, par sa Constitution ou Décrétale ; car, il y a eu plusieurs Pontifes romains hérétiques, comme on le dit nouvellement de Jean XXII, qui a publiquement enseigné, déclaré et ordonné à tout le monde de tenir une erreur. » Ce théologien, étant devenu pape, n'a point rétracté cette doctrine et n'a point retranché cette décision dans l'édition qu'il a fait faire, étant pape, de ces commentaires.

Grégoire XI (1), dans son testament, révoque tout ce qu'il pourrait avoir avancé contre la foi catholique et contre la vérité.

Innocent III (2) reconnaît qu'il peut être jugé par l'Eglise quand il s'agit de la Foi et, par conséquent, qu'il peut tomber dans l'hérésie. « La Foi, dit-il, m'est si nécessaire que, quoique je n'aie que Dieu pour juge dans mes autres péchés, je puis être jugé par l'Eglise pour ceux que je commettrais contre la Foi. »

Adrien II tient le même langage, et il ajoute que c'est la raison pour laquelle les Orientaux ont été en droit de prononcer l'anathème contre le Pape Honorius.

L'abbé Dupin rapporte encore le témoignage de Clément IV, lequel, écrivant à l'abbé de la Chaise-Dieu, dit que « ses prédécesseurs ont accordé aux monastères des priviléges contraires au droit divin, qu'il est obligé de casser, et que, quoiqu'il honore ses prédécesseurs comme il le doit, il ne peut pas approuver plusieurs choses qu'ils ont approuvées. »

« Enfin, dit le même auteur, il faut ajouter que les papes qui ont le plus fait valoir leur autorité, n'ont point allégué qu'ils fussent infaillibles dans leurs définitions. Grégoire VII est un de ceux qui les a portées le plus haut; il a prétendu que le Pontife romain avait seul droit d'être appelé Pontife universel, qu'il devenait saint par son ordination; qu'il avait droit de déposer l'Empereur et les Rois. Mais quand il parle de l'infaillibilité, il ne l'attribue point à la personne des papes, mais à l'Eglise romaine, parce que l'Eglise romaine, dit-il, n'a jamais erré ni pu errer (*quòd Ecclesia romana nunquàm erravit aut errare potuit*). »

(1) Gregorius XI, *in testamento suo.*
(2) Innocentius III, *Sermon 3 de Consec. pontif.*

Nous venons de parler du pape Honorius, qui fut anathématisé. Voici en quelles circonstances (c'est un célèbre exemple du genre) :

Le patriarche Sergius consulta le pape Honorius, qui approuva par sa réponse, l'erreur des monothélites; le sixième Concile général (1) s'exprime, à ce sujet, en ces termes :

« Ayant revu les lettres dogmatiques écrites par Sergius, tant à Cyrus qu'à Honorius, autrefois pape de l'ancienne Rome, et semblablement la lettre écrite par Honorius à Sergius, nous avons trouvé qu'elles étaient éloignées des dogmes apostoliques, des définitions des SS. Conciles et des sentiments des Pères approuvés, et qu'elles suivaient les fausses doctrines des hérétiques; ainsi, nous les rejetons en toute manière. »

A. Lefraise.

(*A continuer.*)

LE SPIRITISME EN ORIENT

L'un de nos frères, dont le nom est déjà connu de nos lecteurs, M. B. Repos, avocat, habitant Constantinople, vient de nous adresser, comme hommage fraternel, un dessin obtenu par lui sous l'influence du monde invisible.

Ce dessin représente un Esprit qui s'est fait connaître sous le nom d'Angelica Selionte. Nous ne saurions mieux faire, pour en donner la description, que de reproduire l'article publié à ce sujet par notre confrère, le journal la *Vérité*, de Lyon, auquel il a été adressé par l'auteur, avec un autre dessin, pour les spirites lyonnais :

« Nous recevons de Constantinople deux dessins remarquables obtenus sous l'influence du monde invisible et représentant, l'un l'esprit Sophie Callionte, l'autre Angelica Sélionte, (ou ange de lumière). La tête de ce dernier est ornée d'une double couronne olivier et or, dont le symbole a été expliqué à nos frères d'Orient, dans une séance spirite. La couronne d'olivier symbolise *la Sagesse, l'Amour, la Paix ;* la couronne d'or surmontée d'un soleil en brillants signifie *la Puissance, la Gloire, la Lumière.* Ces deux couronnes réunies symbolisent l'HARMONIE UNIVERSELLE, qui sera le véritable règne de Dieu. L'art du dessin est complétement inconnu au médium, M. Repos. Nous avons soumis ce travail à l'appréciation d'artistes compétents en cette matière, et ils se sont tous accordés à dire qu'il est humainement impossible d'obtenir l'expression de grandeur et de suavité célestes qu'on lit sur ces deux belles têtes.

Nous extrayons, sans commentaires, les passages principaux d'une lettre pleine d'enseignements qui accompagne cet envoi :

Constantinople, 23 Septembre 1863.

Messieurs et Frères spirites Lyonnais,

. . . .

La nouvelle science embrasse tant d'espace dans l'univers, que maintenant la distance n'est plus rien pour l'éloignement des êtres qui tendent à se rapprocher dans une même idée : Ne soyez donc pas étonnés si vous voyez tout à coup surgir à mille lieues de distance et dans un pays incivilisé, des hommes, vos frères en Spiritisme et vos frères en Dieu.

Notre coopération à l'œuvre spirite a d'autant plus de mérite, qu'elle avait lieu à notre insu, alors que nous pensions être les seuls nous occupant de la nouvelle science. Aucun ouvrage, aucuns journaux n'étaient parvenus jusqu'à nous et nous ignorions complétement que des manifestations spirites avaient lieu simultanément sur plusieurs points du globe terrestre; aujourd'hui c'est cette ignorance des autres manifestations spirites qui est devenue la preuve authentique de la réalité de ces manifestations.

(1) VIme Concile général, act. 13.

. ...Je crois vous être agréable en vous envoyant avec la présente, les portraits de deux des Esprits qui se manifestent à nous et dont j'ai fait les dessins, sur l'ordre qui m'en a été donné, bien que je n'aie de ma vie tenu en main ni pinceaux, ni crayons.

Sophie est l'esprit qui se manifeste ordinairement à moi ; impossible de vous dire combien j'en suis heureux, tant sont belles ses inspirations.

Angelica est l'Esprit qui se manifeste le plus souvent à mon ami, M. Montani. C'est l'esprit supérieur devant lequel tous les autres s'inclinent.

Depuis longtemps, nous étions à nous demander ce que pouvaient être ces Esprits, aux noms purement symboliques, et aux enseignements si sublimes... Voilà que tout à coup, il vient de se publier un ouvrage intitulé *Swedenborg, sa vie, ses écrits et sa doctrine*, par M. Matter (Paris, 1863).

Cet ouvrage, je ne l'ai pas encore lu, mais la personne qui me l'a fait connaître a appelé mon attention sur un passage qui commence page 89 jusqu'à 92 ; et ce passage renferme l'explication surprenante de nos deux Esprits, Sophie Callionte et Angelica Sélionte.

Sophie, c'est l'ange de sagesse, auquel j'ai dédié un chant, qui est le *Chant de la Sagesse*...

Quant à l'Esprit dont parle le même passage de l'ouvrage, et qui apparaît le 1er janvier 1696 à Jane Leade, on ne peut s'y méprendre, c'est Angelica... Elle s'y trouve dépeinte avec sa remarquable couronne aux étoiles surmontées du soleil... Cette coïncidence extraordinaire nous a beaucoup frappés, mes amis et moi ; mais, vous le savez, c'est qu'en Spiritisme il arrive de ces choses surprenantes au plus haut degré.

Quoi qu'il en soit, nous sommes heureux de l'explication qui nous apprend qu'il y a deux cents ans, nos deux Esprits se manifestaient, et à Jane Leade, et à Mme Guyon (deux voyantes).

Les gravures que je vous envoie ont été exécutées, l'une en 1860, l'autre en 1861.

Voilà tout ce que je puis vous dire sur nos deux Esprits ; plus tard, vous verrez les immenses travaux qu'ils nous ont fait faire : dessins, musique, poésie, etc., etc.

Ainsi, Sophie m'a dicté la *Théorie des Esprits*... C'est la répétition du *Livre des Esprits*, que je ne connaissais pas alors.

Note historique. — C'est que M. Montani et moi sommes devenus spirites, sans savoir qu'il y en eût d'autres sur aucun point du globe ; ceci est au moins très remarquable.

En manifestations physiques, nous en avons obtenu de très belles et de très convaincantes pour les incrédules ; nous avons fait beaucoup d'adeptes, mais nous sommes dans un pays de matérialistes, et il ne faut pas trop s'avouer, encore moins se montrer, sous peine de se compromettre matériellement.

Le Spiritisme est pourtant connu et pratiqué chez les Turcs et aussi chez les Persans ; la religion de Mahomet ne le défend pas, aussi s'en sont-ils toujours occupés. Il en est de même du magnétisme, qui s'exerce ici de temps immémorial, et aussi dans tout l'Orient, pour la guérison des maladies ; seulement les magnétiseurs ne savent pas trop ce qu'ils font ; de même, les spirites musulmans ne savent pas ce que c'est que les Esprits, et ignorent la puissance des manifestations et inspirations. Vous le voyez, le Spiritisme, constamment pratiqué chez certains peuples, remonte à la plus haute antiquité.

Votre tout dévoué frère,

B. Repos, *avocat*,
Natif de Villefranche (Rhône). »

(Extrait de la *Vérité*, de Lyon, année 1863, nº 34.)

Afin que ce dessin puisse être examiné par toutes les personnes, spirites ou non, qui en auront le désir, il demeurera exposé, pendant quelques jours seulement, chez M. Barbet, libraire, 22, Galerie-Bordelaise.

Les phénomènes spirites de tout genre se produisent. M. Victorien Sardou, on le sait, a été l'un des premiers qui ait obtenu un dessin médianimique ; M. Brion d'Orgeval a écrit un fragment de sonate, dicté par l'Esprit de Mozart ; pendant que ces faits se passaient à Paris, sans parler des photographies américaines, à Constantinople, M. Repos crayonnait le dessin dont il vient d'être parlé et en recevait la description ; à Lyon, dans des groupes spirites, des dessins se produisent aussi ; à Bordeaux, des ouvriers charpentiers et forgerons dont la main, lourde et calleuse, est plus habituée à manier la hache et le marteau de forge que le crayon, tracent plus légèrement que les dessinateurs les plus habiles des dessins représentant des plantes, des arbustes inconnus sur notre planète, avec un fini qui étonne les connaisseurs ; d'autres produisent des dessins allégoriques. Enfin, un garçon coiffeur, âgé de 17 ans, complétement ignorant de l'art du dessin et de la peinture, a fait, la nuit, sans lumière visible pour d'autres que pour lui, un tableau à l'huile, représentant un paysage remarquable, sinon par le fini du travail, du moins par la perspective et le mélange des couleurs.

Ce tableau est exposé dans nos bureaux, où toute personne est admise à l'examiner.

A. L.

EXPIATION D'UN ESPRIT

HISTOIRE MILITAIRE D'EUGÈNE DE BEAUHARNAIS

vice-roi d'Italie

DICTÉE A Mlle ERMANCE DUFAUX, PAR UN ESPRIT REPENTANT

(Suite.)

Le 13 juin, il y eut une nouvelle rencontre, cette fois à Csanak. L'arrière-garde de l'archiduc Jean occupait ce hameau et les hauteurs ; mais elle était trop faible pour se soutenir dans cette position importante et elle l'abandonna sans résistance. L'archiduc, voulant réparer sa faute, fit marcher des troupes pour reprendre ce poste : les Français reculèrent lentement devant elles, jusqu'à ce qu'ils eussent rejoint les troupes qu'Eugène leur envoyait. S'étant trouvés ainsi renforcés, au moment où ils commençaient à faiblir, ils se portèrent en avant et repoussèrent les Autrichiens sur Raab.

Jean était dans cette ville. Malgré les instructions que l'archiduc Charles, son frère, lui avait fait passer, il était résolu à livrer une bataille. C'était l'acte irréfléchi d'une folle témérité : s'il la gagnait, il n'en pouvait tirer aucun avantage réel, puisque le vice-roi en serait quitte pour se retirer sur la première position en état de lui servir d'appui, en admettant qu'il fût chassé de Csanak, ce qui était peu probable. En cas que lui, Jean, fut battu, sa retraite sur Comorn, rompant sa ligne de communication avec Raab, facilitait extrêmement la prise de cette ville et levait la barrière, presque infranchissable, qui fermait le passage du prince Eugène. Mais la supériorité numérique de son armée et sa situation avantageuse ne lui permirent pas même de supposer qu'il fût battu.

Les raisons qui eussent dû détourner l'archiduc d'en venir aux mains étaient, par une conséquence naturelle, celles qui portaient le vice-roi à en rechercher l'occasion. Apprenant que l'archiduc Jean, après avoir incorporé à son armée les insurgés hongrois, qu'il avait trouvés dans son camp retranché sur la Raab, prenait ses dispositions pour combattre, il les fit reconnaître et rangea son armée. Sa position devant Csanak était bonne et l'ardeur qui enflammait ses troupes lui promettait de suppléer au nombre.

Son principal effort se porta sur la gauche de l'ennemi, qui était

soutenue par le centre, et les troupes qui attaquèrent leur droite, ne jouèrent en quelque sorte qu'un rôle passif : toutes les phases décisives de l'action s'étant passées sans qu'elles y prissent part. La ferme fortifiée de Kismegyer et le village de Szabadhegy furent les points culminants de la bataille. La ferme, sur laquelle s'appuyaient le centre et l'aile gauche, avait reçu une garnison de quinze cents hommes. Son énergique résistance fit plusieurs fois reculer les Français, sans lasser leur courage ; mais l'archiduc l'ayant découverte par un mouvement rétrograde, elle se vit entourée : ses défenseurs, par un suprême effort, repoussèrent leurs ennemis une dernière fois ; un assaut général fut alors ordonné, et ces hommes résolus à mourir périrent tous en défendant les débris de leur poste.

La lutte ne fut pas moins violente devant Szabadhegy : les soldats d'Eugène passèrent le ruisseau de la Pancza, qui couvrait ce village, et furent rejetés sur l'autre rive à différentes reprises. La cavalerie de l'aile gauche autrichienne, rompue et dispersée, avait quitté le champ de bataille ; Jean, appréciant l'importance du poste de Szabadhegy, y appela son centre et sa réserve. L'entrée du village fut disputée avec acharnement : les troupes autrichiennes, enfin accablées, furent chassées en pleine déroute sur Comorn ; l'aile gauche française refoulait en même temps le général Frimont sur les siens, malgré les efforts qu'il fit pour se dégager.

L'armée autrichienne fut inquiétée dans les premiers moments de sa retraite ; mais elle la continua tranquillement jusqu'à Comorn, d'où elle se rendit dans son camp retranché, en traversant le Waag et le bras du Danube.

Cette bataille, dont le contre-coup alla frapper l'archiduc Charles, accrut la réputation d'Eugène, qui prenait déjà rang parmi les grands capitaines de l'empire.

Les Badois, qui avaient pris part à la bataille de Raab, s'étaient avancés jusqu'aux faubourgs de cette ville et avaient dirigé leur feu sur elle : cette attaque étant trop faible pour avoir un résultat, ils se bornèrent à occuper les faubourgs, en attendant que le général Lauriston vint assiéger la place. Selon les ordres de Napoléon, le maréchal Davoust y envoyait ce général avec des troupes pour relier la grande armée à l'armée d'Italie. Le général Marulaz établit les communications, tandis que Lauriston s'occupait à investir Raab.

Ayant inutilement sommé le gouverneur de se rendre, il fit commencer le feu ; la tranchée fut ouverte malgré l'artillerie des assiégés. La batterie fit beaucoup souffrir la ville et l'incendia sur plusieurs points. Raab passait pour être bien pourvue de munitions et surtout de poudre ; la contenance du gouverneur, lieutenant-colonel Pechy, n'avait pas démenti cette supposition ; cependant il n'en était rien et la crainte d'être forcé, sous peu de jours, de cesser sa défense le porta à entrer en négociations. Il obtint une capitulation honorable ; il eut, ainsi que la garnison, la liberté de se retirer, sous promesse de ne pas prendre les armes contre les Français, jusqu'à ce que les prisonniers fussent échangés de part et d'autre. Napoléon, qui comptait sur les magasins à poudre de la ville pour renouveler ses approvisionnements, fut trompé dans son attente : les munitions que l'on y trouva étant insignifiantes.

Eugène avait assis son camp à Gönyö. De temps en temps il poussait des reconnaissances sur Comorn, où l'archiduc Jean s'était retiré. Les deux armées étaient trop près l'une de l'autre pour que leurs évolutions n'amenassent pas de choc : il y eut des escarmouches ; dans l'une d'elles, les Français s'emparèrent d'un certain nombre de moulins à bateaux rassemblés devant Venek ; les Autrichiens tentèrent vainement de les reprendre ou de les couler bas.

L'archiduc Jean s'était proposé de faire une tentative en faveur de Raab, alors assiégée ; mais son projet, mal conçu et mal concerté, eut à peine un commencement d'exécution. Lorsqu'il apprit la capitulation de la ville, il se retira à Presbourg ; l'archiduc Charles l'avait inutilement sommé jusque-là d'y envoyer des troupes. Jean laissa la plupart des siennes en présence d'Eugène.

(*A continuer.*)

Nous lisons dans le *Temps* :

« Nous avons sous les yeux la pièce suivante, imprimée chez Vert frères, rue du Pourtour-Saint-Gervais, 8, à Paris ; nous en reproduisons le texte, avec les incorrections qui s'y trouvent :

V. — EXURGAT DEUS ET DISIPENTUR INIMICI EJUS.

R. — ET AB INIQUIS ET DOLOSIS ERUE NOS DOMINE.

Oremus. — *Domine sancte pater omnipotens æterne Deus refugium, virtus et adjutor in tribulationibus nostris, qui sic mundum dilexisti ut filium tuum unigenitum dares ; corcede propitius, ut ejus intercessione et meriti deiparæ virginis Mariæ et omnium sanctorum, a* LIBERIS-MURATORIBUS *(seu quoqunque alio nomine nuncupatis) non solum liberari mæreamur ; sed sicut deficit fumus deficiant, sicut fluit cera a facie ignis ; sic perfant a facie tua ; et sancta catholica et apostalica eclesia, Spiritus Sancti continua protectione custodita, epuletur et exultet in conspectu omnium populorum.* AMEN.

Ce qui veut dire en français :

Verset. — Que Dieu se lève et que ses ennemis soient dissipés.

Répons. — Et d'entre les injustes et les fourbes arrache-nous, Seigneur.

Prions. — Seigneur, saint père tout-puissant, Dieu éternel, refuge, force et aide dans nos tribulations, qui as tellement aimé le monde que tu lui as donné ton fils unique ; accorde nous, propice, que par son intercession et par les mérites de la vierge Marie, mère de Dieu, et de tous les saints, non seulement nous méritions d'être délivrés des FRANCS-MAÇONS (ou de quelque nom qu'ils soient appelés), mais que, de même que la fumée s'anéantit, ils soient anéantis ; de même que la cire fond en présence du feu, ainsi ils disparaissent de ta face ; et que la sainte, catholique et apostolique Église, gardée par la continuelle protection du Saint-Esprit, soit rassassiée et se réjouisse en présence de tous les peuples.

Ainsi soit-il.

Rien n'indique ni l'auteur, ni les distributeurs, ni les destinataires de cet acte de foi. »

Le document qui précède, digne de figurer dans un opuscule qui vient de paraître sous ce titre : LES HOMMES NOIRS, a échappé à l'auteur de ce pamphlet anti-maçonnique, anti-spirite, et rien moins que chrétien, mais en revanche très clérical, pour qui la Religion c'est le prêtre ou le moine, le catholicisme tel qu'il était au moyen-âge, le vrai christianisme, enfin, pour qui Dieu n'apparaît que revêtu d'une soutane ou d'une robe de capucin.

Sans connaître le sentiment qui a poussé l'auteur à se dépouiller de son froc de Révérend Père en même temps que de ses titres universitaires, nous remarquons qu'il accompagne son nom de cette seule recommandation : *Auteur du Diable*, titre bien approprié, qui a servi de passeport à une célébrité que nous avons contribué à propager et dont nous ne sommes point étonné de le voir complaisamment se parer.

A. L.

Le Directeur-Gérant : A. LEFRAISE.

BORDEAUX. — Imprimerie A.-R. CHAYNES, cours d'Aquitaine, 57.